



Panne de courant

Les pannes de courant sont souvent la conséquence de phénomènes météorologiques tels que des vents violents ou des tempêtes de neige ou de verglas.

Elles sont normalement de courte durée. En hiver, en cas de longues pannes, les inconvénients sont plus graves pour votre santé et votre sécurité.

Savez-vous quoi faire si vous manquez d'électricité pendant quelques heures ou plusieurs jours?

Comment se préparer à une panne de courant

- une lampe de poche et des piles de recharge;
- une radio à piles;
- des chandelles;
- un réchaud à fondue et le combustible recommandé;
- un briquet ou des allumettes;
- une couverture chaude;
- des jeux et des livres pour passer le temps.

Si vous possédez un poêle à bois ou un foyer, approvisionnez-vous en combustible. **Installez un avertisseur de monoxyde de carbone** et vérifiez régulièrement son bon fonctionnement.

Que faire pendant une panne de courant?

- Écoutez les nouvelles à la radio.
- Baissez les thermostats au minimum.
- Débranchez tous les appareils électriques et électroniques, sauf une lampe par étage, afin d'éviter une surtension des appareils au retour du courant.
- N'ouvrez pas inutilement la porte du réfrigérateur ou du congélateur. Les aliments se conserveront ainsi durant 24 à 48 heures.
- Sauf avis contraire des autorités, laissez couler un filet d'eau et actionnez la chasse d'eau à quelques reprises dans la journée afin de prévenir le gel des tuyaux.
- Si vous disposez d'un appareil de chauffage auxiliaire, allumez-le avant que votre domicile soit trop froid. Si vous devez le raccorder au conduit de cheminée utilisé pour l'appareil de chauffage habituel, fermez-le avant d'effectuer le raccordement.

Prenez garde... Plusieurs appareils augmentent le risque d'incendie et dégagent du monoxyde de carbone, un gaz inodore, incolore et mortel.

N'utilisez jamais à l'intérieur des appareils de chauffage, d'éclairage ou des poêles conçus pour l'extérieur ou pour le camping comme les barbecues au charbon de bois ou au propane, les chaufferettes de camping ou les poêles au propane.

Si vous utilisez une génératrice

- Le branchement à un circuit électrique permanent doit être fait par un maître-électricien.
- Fermez l'interrupteur principal de courant avant de brancher la génératrice.
- Installez-la à l'extérieur, loin des portes et des fenêtres, sur une base surélevée et non par terre, en l'abritant des intempéries.
- Assurez-vous que les câbles ne touchent pas l'eau et que les pinces de branchement sont fixées aux bornes de la boîte à fusibles. Dans le doute, consultez votre fournisseur et faites un essai avant une panne.
- Assurez-vous que les gaz d'échappement ne reviennent pas dans votre domicile par une fenêtre ou un soupirail.
- Respectez la capacité de courant de l'appareil.
- Arrêtez la génératrice et laissez-la refroidir avant de refaire le plein.

Si la panne se prolonge quelques jours...

Quittez votre domicile s'il y fait trop froid. Si vous ne savez pas où aller, communiquez avec votre municipalité au 819-394-2782 pour savoir si un centre d'hébergement pour les sinistrés est ouvert. N'oubliez pas d'emporter votre [trousse d'urgence](#).

Avant de partir :

- fermez l'entrée d'eau et vidangez la tuyauterie. Mettez de l'antigel dans les toilettes et les renvois d'éviers et de lavabos;
- coupez l'entrée principale d'électricité et de gaz;
- attendez l'autorisation des responsables de la sécurité civile du Québec avant de réintégrer votre domicile.

Que faire lorsque l'électricité revient?

- Assurez-vous que le chauffe-eau est rempli avant de rétablir le courant.
- Rétablissez le courant électrique en ouvrant l'interrupteur principal.
- Ouvrez l'entrée d'eau et les robinets pour laisser l'air s'échapper.
- Ne rouvrez pas vous-même le gaz; demandez à un spécialiste de le faire.

Attention aux intoxications alimentaires!

Jetez tous les aliments avariés que vous trouvez dans votre réfrigérateur et votre congélateur.

La plupart des contrats d'assurance habitation prévoient une couverture spéciale en cas de perte des aliments gardés au congélateur.

Consultez le [site Internet](#) du ministère de l'Agriculture, Pêches et Alimentation pour savoir quoi garder et quoi jeter à la suite d'une longue panne d'électricité.